



CONVENTION PRESSE

Je soussigné

Travaillant pour le compte de

accepte les termes de la présente convention entre le signataire et l'organisation du 52^{ème} Rallye Rouergue Rodez Aveyron Occitanie et déclare être en possession d'une **assurance responsabilité civile professionnelle et accident ou être couvert par l'assurance de mon mandataire** en cours de validité pendant le déroulement du 52^{ème} Rallye du Rouergue, du jeudi 9 au samedi 11 juillet 2026, et ce tant pour moi-même que pour les membres de mon équipe.

Je m'engage sur l'honneur ainsi que les membres de mon équipe :

- à respecter les consignes de sécurité, **et notamment à me placer uniquement dans les Zones Public (ZP) autorisées par l'organisation.**
- à porter la chasuble et/ou le badge délivré(s) par le service presse du 52^{ème} Rallye Rouergue Rodez Aveyron Occitanie. Les officiels ou les membres des forces de l'ordre se réservent le droit de refuser l'accès au parcours et aux infrastructures du rallye en cas d'absence de toute preuve d'accréditation officielle.
- à ne pas attenter d'actions judiciaires et/ou pénales à l'encontre de l'organisation, des représentants du 52^{ème} Rallye Rouergue Rodez Aveyron Occitanie si un accident ou un incident survenait sur moi-même et/ou un membre de mon équipe pendant le déroulement de l'épreuve.
- En aucun cas, l'ASA Rouergue, le comité d'organisation, ni les officiels du 52^{ème} Rallye Rouergue Rodez Aveyron Occitanie ne seront responsables de mon ou notre insécurité pendant le déroulement de l'épreuve.

Fait àle

Lu et approuvé en manuscrit

Signature

A envoyer à Clément RULLIERE

clementrulliere12@gmail.com